



PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS VERBAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2016

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 septembre 2016 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell situé au 60, rue Saint-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

- Madame la conseillère Dana Chevalier;
- Messieurs les conseillers Ryan Young, Francis Juneau, Daniel Boyer, Yvan Labelle et Michel Boudreault;
- Madame le Maire, Paola Hawa est absente de la présente séance;

Monsieur le conseiller Daniel Boyer agit comme maire suppléant et président de la présente séance.

Madame la greffière par intérim, Linda Chau, agit comme secrétaire de la présente séance.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

09-254-16 Ouverture de la séance

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Francis Juneau

D'ouvrir la séance extraordinaire du 20 septembre 2016. Il est 18 h 35.

Adoptée à l'unanimité.

09-255-16 Ordre du jour

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Michel Boudreault

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous :

Adoptée à l'unanimité.

1. Ouverture de la séance

09-254-16 Ouverture de la séance

09-255-16 Ordre du jour

2. Période de questions allouée aux personnes présentes sur les sujets traités à l'ordre du jour

3. Services techniques

3.1 Autorisation de dépenses

09-256-16 Octroi de contrat – Travaux de réfection des infrastructures routières 2016

4. Dépôt de documents

Le certificat de signification de l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire attestant la réception de l'avis requis par l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* par tous les membres du conseil

Le procès-verbal de correction du règlement numéro 747-1

7. Levée de la séance

09-257-16 Levée de la séance

2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES SUR LES SUJETS TRAITÉS À L'ORDRE DU JOUR

Il n'y a aucune personne présente.

3. SERVICES TECHNIQUES

3.1 AUTORISATION DE DÉPENSES

09-256-16	Octroi de contrat – Travaux de réfection des infrastructures routières 2016
------------------	--

ATTENDU QUE la résolution 07-198-16 autorisait l'administration municipale à procéder à un appel d'offres public pour l'exécution de travaux de réfection sur la rue Grenier (de Meloche jusqu'à 150 mètres à l'est) et sur le boul. des Anciens-Combattants (environ 100 m au nord du viaduc de l'A40);

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres public ont été ouvertes à l'hôtel de ville le 24 août 2016;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Dana Chevalier

D'octroyer le contrat à la compagnie *Les Entreprises Canbec Construction Inc.* pour les travaux de réfection des infrastructures routières sur la rue Grenier (de Meloche jusqu'à 150 mètres à l'est) et boul. des Anciens Combattants (environ 100 m au nord du viaduc de l'A40).

D'autoriser une dépense maximale de 88 657,09 \$, taxes incluses, laquelle sera financée à même un emprunt au fonds de roulement de 80 955,74 \$.

L'emprunt au fonds de roulement sera remboursé sur une période de dix (10) ans comme suit :

Pour l'année 2017 : 8 100,74 \$

Pour les années 2018 à 2026 : 8 095,00 \$

Adoptée à l'unanimité.

4. DÉPÔT DE DOCUMENTS

La greffière par intérim dépose :

Le certificat de signification de l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire attestant la réception de l'avis requis par l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* par tous les membres du conseil, dont l'original est joint en annexe « A »;

Le procès-verbal de correction du règlement numéro 747-1 adopté lors de la séance du 12 septembre 2016, dont l'original est joint en annexe « B »;

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

09-257-16 Levée de la séance
--

Il est proposé par Dana Chevalier

Appuyé par Francis Juneau

De lever la présente séance extraordinaire. Il est 18 h 37.

Adoptée à l'unanimité.

Daniel Boyer
Maire suppléant

Linda Chau
Greffière par intérim

L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro 0220-100-11071